

NOËL des enfants



**Les membres du Conseil
d'Administration du CCAS
ont décidé de renouveler
la mise en place de l'aide
pour le Noël des enfants.**

DOCUMENTS À FOURNIR :

- Avis d'imposition 2025 (revenus 2024)
- Livret de famille et si vous êtes divorcé(e), copie du jugement vous confiant la garde du (des) enfant(s)
- Dernière attestation de paiement de la C.A.F
- Une facture ou quittance de loyer de plus d'un an

**Demande à déposer au C.C.A.S
ou en Mairie
avant le 14 décembre 2025.**

LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION SONT :

Etre Vertois depuis plus d'un an au 1^{er} janvier 2024

ET sous conditions de ressources :
revenus fiscal de référence + allocations familiales

PLAFONDS DES RESSOURCES NETTES MENSUELLES 2024

Famille avec au moins 1 enfant à charge fiscale	2 200 €
Famille avec au moins 2 enfants à charge fiscale	2 480 €
Famille avec au moins 3 enfants à charge fiscale	2 710 €
Famille avec au moins 4 enfants à charge fiscale	2 880 €
Enfant supplémentaire	210 €/enfant

Personne seule avec au moins 1 enfant à charge fiscale	1 800 €
Personne seule avec au moins 2 enfants à charge fiscale	2 055 €
Personne seule avec au moins 3 enfants à charge fiscale	2 365 €
Personne seule avec au moins 4 enfants à charge fiscale	2 675 €
Enfant supplémentaire	210 €/enfant

L'âge maximum de l'enfant pris en compte est **fixé à 15 ans
au 31 décembre 2025.**

MONTANT DE L'AIDE* :

Enfant de 0 à 6 ans	30 €
Enfant de 7 à 12 ans	40 €
Enfant de 13 à 15 ans	50 €

*Le montant de l'aide sera versée sous forme de chèque CADHOC



NOËL des enfants



Demande d'aide communale 2025

DEMANDEUR

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Email :

ENFANT BÉNÉFICIAIRE #1

Nom :

Prénom :

Age :

ENFANT BÉNÉFICIAIRE #3

Nom :

Prénom :

Age :

ENFANT BÉNÉFICIAIRE #5

Nom :

Prénom :

Age :

ENFANT BÉNÉFICIAIRE #2

Nom :

Prénom :

Age :

ENFANT BÉNÉFICIAIRE #4

Nom :

Prénom :

Age :

ENFANT BÉNÉFICIAIRE #6

Nom :

Prénom :

Age :

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

